

Jeu photo Rhônexpress

Article 1 : Organisation

Transdev Rail Rhône, exploitant du service Rhônexpress organise un jeu photo gratuit sur l'été accessible via les réseaux sociaux.

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu gratuit est exclusivement ouvert à toute personne majeure et capable, résidant fiscalement en France métropolitaine. Rhônexpress se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot. La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement.

Toute personne liée à l'organisation du jeu ne peut être tirée au sort.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, le joueur doit poster une photo de notre service Rhônexpress avec le hastag #igerslyon

Jeu organisé du 21 juillet au 30 août.

Toute participation effectuée contrairement aux dispositions du présent règlement rendra la participation invalide

Article 4 : dotation

1 affichage de la photo en HD sur les quais Rhônexpress et à bord de nos rames sur les écrans embarqués dans le courant du mois de septembre + post Instagram avec mention Accessoires photos
billets Aller-Retour Rhônexpress

Article 5 : Tirage au sort

Le ou la gagnante sera désignée à la clôture du jeu, par tirage au sort effectué par l'équipe commercial, après vérification de leur éligibilité. Le gagnant sera contacté par email après la date de clôture.

Le gagant accepte d'être cité sur les réseaux sociaux Rhônexpress

